

Honoraires sur les transactions

CARTE N° : CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

<u>HONORAIRES SUR PRIX DE VENTE*</u>

< ou égal à 50.000 €	25 % TTC du prix de vente	MAXimum
De 50.001 à 100.000 €	23 % TTC du prix de vente	MAXimum
De 100.001 à 250.000 €	22% TTC du prix de vente	MAXimum
> 250.001 €	21 % TTC du prix de vente	MAXimum

Quelque soit le prix de vente les honoraires sur la transaction ne pourront être inférieurs à 6 000€ TTC

HONORAIRES SUR LA LOCATION (Transaction et Gestion) * · Location à usage d'habitation

8€ TTC/m² (visite, constitution de dossier et rédaction de bail) + 3€ TTC/m² (état des lieux) pour le preneur ainsi que pour le bailleur

· Location à usage commercial et professionnel

3 mois de loyer TTC pour le preneur

ESTIMATION*

Gratuite avec prise de mandat et/ou

Forfait : Sur tout le département 250 €uros TTC + 50 €uros TTC frais de déplacement
Soit 300 €uros TTC tout compris.

REDACTION PROJET BAIL COMMERCIAL

Rédaction projet de bail commercial : 300€ TTC

REDACTION AVENANT AU BAIL D'HABITATION, COMMERCIAL OU PROFESSIONNEL

Rédaction de l'Avenant : 300€ TTC

*Applicables au 1er Janvier 2016



Honoraires gestion location* CARTE N°: CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE

CARTE N $^{\circ}$: CPI 9742 2017 000 019 68 – CCI de ST PIERRE TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE SANS MANIEMENTS DE FONDS

Honoraires de gestion	7,5% HT soit8.14% TTC/mois
Garantie des Loyers Impayés	
Honoraires sur Travaux	
Jusqu'à 400€ TTC	
De 400€ à 1.000€ TTC	50€ TTC
Supérieur à 1.000€ TTC	
•	
Prestations Administratives	
Frais Administratif Mensuel	3.80€ TTC
Duplicata de quittance, contrat location et autres do	cuments (EDL)9€ TTC/Doc.
Frais de mise en demeure pour loyers impayés	15€ TTC
Frais de transmission du dossier contentieux à l'hui	ssier99€ TTC
Frais pour élaboration et transmission du dossier co	ontentieux au tribunal320€ TTC
Suivi de sinistre	60€ TTC
Frais renouvèlement baux (locataire et propriétaire)	
Déclaration revenu Foncier	
Clôture de compte d'une location en cour avec resti	itution du dossier250€ TTC
•	

Paiement des loyers

Du 1^{er} au 5 de chaque mois en totalité (loyer, charge et Teom)

Pour tous retards de paiement après de 10 mois une pénalité de 10% sera appliqué au locataire.